

## FAQ: «Comment la caisse de pension Freelance place-t-elle mon argent?»

### *Comment la fortune de la CP Freelance est-elle investie?*

La CP Freelance poursuit une stratégie d'investissement à long terme. Elle comprend une répartition fixe des fonds sur différents supports: obligations, actions, immobiliers, placements alternatifs et liquidités. Les investissements dans les matières premières et les produits financiers dérivés sont exclus – pour des raisons de risque et de durabilité.

Avec 38%, les actions représentent la plus grande part des placements de fortune, dont un peu plus d'un tiers est constituée d'actions d'entreprises suisses. 32% des fonds sont investis dans des obligations, 29% dans l'immobilier, et 1% sont des liquidités. Comme les évaluations varient en permanence, la stratégie de placement impose certaines fourchettes de pourcentage.

### *Quels objectifs d'investissement poursuit la CP Freelance?*

Pour nous, les critères déterminants sont la sécurité, le rendement, la liquidité, la diversification et la durabilité. Par ailleurs, la CP Freelance veille à maintenir des frais administratifs bas.

### *Comment la CP Freelance gère-t-elle mon argent?*

La responsabilité de la gestion incombe en dernier ressort au conseil de fondation. La gestion de la fortune est assurée par le comité de placement. Il se compose du directeur de la CP et de deux membres du conseil de fondation. La gestion de la fortune dans tous les détails est largement déléguée aux banques. La majeure partie de l'argent – surtout les actions et obligations – est investie dans des placements collectifs avantageux de la Banque cantonale de Zurich (ZKB).

### *Les fonds sont-ils placés de façon durable?*

Tous les placements sont investis selon des principes durables. En ce qui concerne les placements collectifs de la Banque cantonale de Zurich (ZKB), une procédure en plusieurs étapes est appliquée:

- Comité: dans un premier temps, les entreprises de fabrication d'armes et de munitions, de l'industrie de l'extraction de charbon, celles qui exploitent le travail des enfants, vendent de la pornographie, violent les droits humains, etc. sont toutes exclues explicitement. Sont également exclues les obligations d'Etat des pays touchés p. ex. par la corruption ou en proie à d'autres risques de nature sociale ou économique comme le blanchiment d'argent. Selon le produit de placement, des critères d'exclusion supplémentaires et encore plus stricts sont appliqués.

- Critères ESG: une seconde étape consiste à intégrer de manière systématique les critères ESG. Ils englobent notamment l'impact environnemental de l'activité des entreprises (Environmental = E), les conditions de travail/sociales (S) ainsi que la gouvernance d'entreprise (Governance = G). Il s'agit ici de vérifier dans quelle mesure les entreprises et les Etats mettent en œuvre les principaux thèmes ESG. Une sélection stricte est ensuite effectuée, si bien que de nombreux placements n'entrent pas en ligne de compte.

En combinant les critères d'exclusion et les critères ESG, 20 à environ 70% des entreprises sont éliminées selon le type de placement: avec l'approche strictement durable «Sustainable», seuls environ 30% des

placements possibles restent disponibles. L'approche durable «Responsible» élimine les quelque 20% de titres qui obtiennent les moins bons résultats en matière de critères ESG.

*Dans quelles catégories ESG sont effectués les investissements?*

Toutes les obligations (suisses et étrangères) sont investies dans la catégorie «Sustainable». Les actions et les obligations des marchés émergents sont soumises aux règles «Responsible».

Les quelque 29% de la fortune investis dans l'immobilier en Suisse et à l'étranger remplissent également des critères de durabilité. Nous couvrons cette catégorie par des fondations de placement immobilier diversifiées de droit suisse ainsi que par des fonds pour investisseurs qualifiés. Tous ces supports suivent une trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et des principes de durabilité ancrés dans une stratégie.

*Quels objectifs climatologiques et quelle stratégie poursuit la CP Freelance sur la voie «zéro émission», respectivement pour éviter les gaz à effet de serre nocifs?*

Dans le cadre de la fortune gérée par la Banque cantonale de Zurich (ZKB), une analyse rigoureuse de toutes les émissions de gaz à effet de serre et une sélection de titres correspondante sont effectuées. Les prestations en amont et en aval, l'achat d'entreprises ainsi que d'autres effets indirects sont également pris en considération. Le critère pour les investissements de la ZKB ou de la CP Freelance consiste à être compatible avec l'Accord de Paris sur le climat (dont l'objectif est de limiter le réchauffement climatique à 2°C).

Les entreprises ou les émetteurs de titres qui font partie de l'univers d'investissement de la CP Freelance obtiennent des résultats en matière d'objectifs climatiques nettement meilleurs que le marché global.

En termes concrets: les actions, les obligations d'entreprises et les obligations d'Etat dans lesquelles nous investissons se situent à 38% en dessous du niveau de la trajectoire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> nécessaire à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat (état en 2022). La ZKB est en outre la première société de gestion d'actifs en Suisse à réaliser l'objectif climatique de Paris depuis 2020 (pour tous les produits à gestion active des catégories de placement traditionnelles). Enfin, comme en 2021, l'Asset Management de la Banque cantonale de Zurich a été récompensé cette année une nouvelle fois comme le meilleur gestionnaire d'actifs (Best Asset Management Company) par les Swiss Sustainable Fund Awards (SSFA).

*Comment la CP Freelance exerce-t-elle les droits de vote liés à ses participations?*

Comme nous sommes investis dans des placements collectifs, il n'est pas possible de s'impliquer directement dans les sociétés anonymes et les participations. La Banque cantonale de Zurich (ZKB) est toutefois tenue de se conformer à des comportements clairement définis concernant le «voting engagement» pour une gestion d'entreprise durable: invitation aux entreprises à mettre en œuvre des objectifs ambitieux en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>, respect des règles de gouvernance d'entreprise ainsi que des principes pour un investissement responsable, etc. Les assuré-e-s peuvent accéder à tout moment au comportement de vote et aux informations correspondantes de la ZKB (voir: [www.swisscanto.com/voting](http://www.swisscanto.com/voting)). En ce qui concerne le comportement en matière de droits de vote, la ZKB recourt également à des plateformes internationales de notation sur la durabilité et la politique climatique.

*Les placements durables sont-ils plus rentables ou moins rentables que les placements conventionnels?*

Grâce à des placements durables, la CP Freelance a obtenu depuis 2014 un rendement des placements supérieur au benchmark de Swisscanto et à d'autres études comparatives. A l'exception de l'année 2018, le rendement net a toujours été positif. Il a régulièrement dépassé la valeur de comparaison avec d'autres caisses de pension – alors que les frais d'administration et de gestion de la fortune étaient en même temps nettement plus bas.

Les résultats financiers des entreprises dépendent toujours de facteurs très différents, en particulier aussi de décisions de la direction, de changements structurels de l'économie ou de cycles économiques, pour lesquels il n'existe pas de lien significatif entre les indicateurs financiers et le degré de durabilité des placements. La situation des données est claire toutefois en ce qui concerne p. ex. l'immobilier: des études menées en Suisse et aux Etats-Unis montrent ainsi que les investisseurs-euses, tout comme les locataires commerciaux, attribuent aux bâtiments durables une valeur supérieure à celle des bâtiments conventionnels.

*Zurich/Berne, le 23 août 2022 comité de placement de la CP Freelance*